



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 52531

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les problèmes de l'adoption. Dans son rapport remis à M. le Président de la République, Mme la défenseure des droits de l'enfant prône différentes mesures pour améliorer la situation des enfants adoptés. Ainsi, propose-t-elle de mettre en place des personnels formés et spécialisés pour écouter les parents qui sollicitent l'autorisation d'adopter au conseil général, mais aussi l'harmonisation au niveau national des procédures de demandes d'agrément. Elle suggère, par ailleurs, de mettre en place, au niveau des régions, des lieux de consultations médicales pour suivre la santé des enfants adoptés à l'étranger. Elle lui demande de préciser les mesures qu'elle entend prendre pour aller dans ce sens.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52531

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9642